

COMMUNIQUE DE PRESSE

**Covid-19 : le Département
active son plan de continuité d'activité**

Suite à l'allocution du Président de la République Emmanuel Macron et des mesures annoncées ordonnant, entre autres, qu'à partir de lundi, les établissements scolaires soient fermés, afin de freiner la propagation du Covid-19, le Département de la Lozère prend acte et active son plan de continuité d'activité.

« Ce plan de continuité d'activité nous permet d'une part d'assurer la protection des agents et de satisfaire au grand principe de la continuité du service public qui repose sur la nécessité de répondre aux besoins d'intérêt général sans interruption », explique Sophie Pantel, la présidente du Conseil départemental.

Cette décision de l'État intervient alors qu'au niveau économique tous les signaux étaient au vert pour la Lozère. *« Dans le Département, la crise qui vient de s'amorcer commence déjà à impacter les filières du tourisme, des transports, de l'industrie et de l'agriculture. S'inscrivant dans le prolongement des décisions de l'État, le Département est prêt à participer à l'unité nationale contre le coronavirus. Il sera vigilant et à l'écoute des acteurs du territoire pour limiter les conséquences de cette crise sanitaire qui impacte déjà fortement l'économie lozérienne ».*